

Les 10 points-clés de la Convention des droits de l'enfant

1. Tu as le droit d'être soigné.

Si tu te blesses ou si tu tombes malade, on doit s'occuper de toi.

2. Tu as le droit d'être aimé et respecté.

Tu as le droit de vivre entouré de gens qui t'aiment et qui s'occupent de toi.

3. Le droit d'avoir à manger.

Tu as le droit, comme tous les enfants, de manger à ta faim et de boire de l'eau potable qui ne te rendra pas malade.

4. Tu as le droit d'avoir un nom et une nationalité.

Dès ta naissance, on doit te donner un nom et un prénom pour que tu puisses ensuite être vacciné, aller à l'école, avoir un passeport, etc.

5. Tu as le droit d'aller à l'école.

Apprendre à lire et à écrire est un privilège. Dans de nombreux pays, les gens sont trop pauvres pour envoyer leurs enfants à l'école.

6. Tu as le droit de rêver, de rire et de jouer.

Certains adultes oublient parfois que les enfants ne sont pas des adultes.

7. Tu as le droit de donner ton avis.

Tu as le droit de t'exprimer en classe, dans ta famille, dans des associations, mais aussi dans les procédures judiciaires qui te concernent directement.

8. Tu as droit à l'égalité, que tu sois fille ou garçon, handicapé ou non.

Chaque enfant est unique mais tous les enfants du monde ont les mêmes droits. Quels que soient ton âge, ton sexe, ta religion, la langue que tu parles ou la couleur de ta peau, tu as le droit d'être aidé, protégé, éduqué.

9. Tu as le droit d'être protégé de la violence.

Personne, pas même ta famille, pas même tes copains et copines, n'a le droit de te battre, de te maltraiter, d'utiliser ton corps, de te racketter ou de t'insulter. C'est écrit dans la Convention et tu peux le dire à tout le monde.

10. Personne n'a le droit de t'exploiter.

Tant que tu n'as pas dix-huit ans, personne ne peut t'obliger à travailler surtout si c'est un travail pénible et dangereux.